



VILLÉINFOS

N°02

PRINTEMPS
2021

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VILLÉ



P.4

ÉQUIPE MUNICIPALE

P.9

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

P.15

ANIMATIONS

P.7

MÉDAILLE D'HONNEUR RÉGIONALE

P.13

CAMPAGNES DE VACCINATION

P.21

RESTO^(ns) À LA MAISON !

LE MOT DU MAIRE

LIONEL
PFANN

Chères Villoises, chers Villois,

Depuis le second confinement de novembre 2020, nous vivons au rythme des restrictions liées à la pandémie de Covid-19 ; période perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien.

La mobilisation de l'équipe municipale, accompagnée par le professionnalisme du restaurant-traiteur Wendling et de la boulangerie-pâtisserie Snyder, a toutefois permis d'organiser un temps festif pour nos aînés : repas de Noël livré à domicile, sourires, échanges chaleureux auront été les ingrédients au menu de ce 19 décembre 2020. Cette opération a rencontré un vif succès malgré la période troublée par le covid.

L'espoir renaît aujourd'hui avec la vaccination à grande échelle qui a démarré, même si l'on peut regretter que la vallée de Villé n'ait pas été retenue en tant que centre de vaccination.

Ces temps difficiles n'ont cependant pas empêché les élus d'accomplir leurs missions : les commissions communales se réunissent régulièrement pour définir les projets et effectuer

les travaux programmés.

Deux nouveaux supports de communication verront le jour très prochainement :

un site internet et une page Facebook.

Le premier se veut moderne, ergonomique, riche d'informations utiles.

La page Facebook « commune de Villé », permettra, quant à elle, de démultiplier l'information.

D'autres outils numériques sont à l'étude.

De son côté, la commission « bâtiments-voirie » a recensé de nombreux chantiers, réalisés pour certains, en cours d'étude pour d'autres. L'épisode neigeux de la mi-janvier a imposé des travaux accomplis dans l'urgence pour la sécurité de tous.

Par ailleurs, une étude de l'éclairage public devra être réalisée afin d'établir un diagnostic précis de notre réseau et d'évaluer les solutions que nous pourrions y apporter pluri-annuellement.

En matière de sécurité routière, des arrêtés permettent déjà de réduire le stationnement sauvage. Des mesures complémentaires seront prises, notamment dans les rues de la Libération, du Luttenbach, de Bassemberg ainsi que dans la traversée du centre-bourg.

Responsable de la publication : Lionel PFANN

Rédaction et mise en page : Commission Communication

Maquette graphique et impression : strobotiens.fr

Photo de couverture : Christian TONGIO

Photos : Christian ROCHE, Alexandra MURER, documents remis

Concernant le budget 2021, il sera proposé aux élus dans les semaines à venir, il permettra d'orienter les projets et de définir les perspectives.

Parmi elles, une excellente nouvelle pour notre territoire : Villé et la Communauté de Communes de la Vallée de Villé font partie des 1000 collectivités retenues dans le programme de relance « Petites villes de demain ». Celui-ci est destiné aux communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie. Il vise à améliorer les conditions de vie des habitants en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Ce programme d'appui est élaboré en partenariat avec la Banque des Territoires, les chambres consulaires et de nombreux autres partenaires publics et privés. Il permettra de concrétiser des projets d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics (école, maison des services, église...), à la réhabilitation des logements anciens et à la rénovation du patrimoine classé. En parallèle, un soutien en ingénierie, dont les modalités pratiques restent à fixer, est prévu sur toute la durée du mandat.

D'autres sujets tels que l'accueil périscolaire, les perspectives d'un RPI avec Albé, le devenir du stade de foot, de l'Abattoir et de la Place des Fêtes sont en cours de réflexion.

Avec l'arrivée du printemps, il nous faut repenser le fleurissement dans un contexte de réchauffement climatique et de sécheresses récurrentes ainsi que la préservation de la ressource en eau. Notre réflexion devra également veiller à maintenir la promotion du tourisme et le cadre de vie, déjà artistiquement mis en valeur par le travail des membres de la commission décoration.

Je renouvelle mes sincères remerciements à toutes celles et ceux qui, engagés au service de la commune, rendent notre bourg accueillant et chaleureux.

Ce nouveau numéro s'ouvre sur la présentation des attributions et engagements des élus qui restent à votre écoute ; n'hésitez pas à aller à leur rencontre.

Restons solidaires et patients, continuons à appliquer les gestes barrières, protégeons-nous collectivement !

Votre Maire,
LIONEL PFANN



**Lionel
PFANN**

Maire

Membre de droit des commissions communales :

- Finances, achats, vie économique
- Bâtiments, personnel technique, patrimoine
- Urbanisme, PLUI
- Voirie, sécurité et prévention routière
- Scolaire, jeunesse, lien intergénérationnel
- Information et communication
- Associations, culture, animations, jumelage et pacte d'amitié
- Environnement, fleurissement, décoration, propreté
- Agriculture, forêt, chasse

Président du CCAS

Responsable du personnel (administratif et technique) en qualité d'autorité territoriale

Missions intercommunales :

- Vice-président de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé en charge de l'Environnement, de l'Agriculture, du Transport et des Circulations Douces.
- Délégué au sein de l'Association Tremplins
- Délégué au PETR (Pôle d'Equilibre des Territoires Ruraux)
- Délégué à l'OTCA (Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat de la Vallée de Villé)
- Président de l'Amicale des Maires de la Vallée de Villé



**Alexandra
MURER**

Adjointe

Missions communales :

Adjointe en charge de :

- Suivi de la vie scolaire
- Suivi de la vie associative
- Suivi de l'organisation des manifestations municipales
- Suivi des questions liées à la jeunesse
- Suivi des questions liées aux aînés
- Suivi des questions culturelles, artistiques, culturelles et liées au patrimoine
- Communication institutionnelle
- Suivi de l'action sociale de la commune
- Suivi du fleurissement et de la décoration
- Suivi des questions relatives au jumelage et au pacte d'amitié

- Présidente de la commission scolaire, jeunesse, lien intergénérationnel
- Vice-présidente du CCAS
- Représentante de la commune au sein du CA de l'EHPAD du Giessen
- Membre du conseil de vie sociale de l'EHPAD du Giessen

Missions intercommunales :

- Membre de la commission sociale



**Jean-Pierre
ALDOSA**

Adjoint

Missions communales :

Adjoint en charge de :

- Coordination du personnel des services techniques et du suivi de leurs activités
- Coordination du personnel d'entretien et suivi de ses activités
- Suivi des thématiques relatives à l'ensemble du personnel
- Suivi et entretien courant du patrimoine immobilier communal (vérifications techniques et de sécurité de l'approvisionnement en énergie)
- Mise en œuvre de la logistique pour les manifestations communales, intercommunales ou associatives

- Mise en œuvre opérationnelle des différents marchés et foires : placement, encaissement et nettoyage
- Membre de la commission urbanisme, PLUI
- Représentant de la commune (suppléant) au syndicat des 26 communes (pour la gestion forestière)
- Représentant de la commune à la commission d'appel d'offres
- Représentant de la commune (suppléant) à l'établissement public foncier du Bas-Rhin

Missions intercommunales :

- Membre de la commission infrastructures intercommunales



**Serge
SPIESSE**

Adjoint

Missions communales :

Adjoint en charge de :

- Entretien courant et propreté de la voirie et de ses équipements, du mobilier urbain et des fontaines, de l'entretien courant de l'éclairage public, de la propreté des espaces verts et aires de jeux
- Gestion du domaine public
- Suivi des questions liées à la sécurité routière
- Suivi des questions relatives aux trois cimetières
- Suivi des questions relatives à l'environnement, à la forêt, à la chasse, aux chemins ruraux et aux cours d'eau

- Suivi des thématiques eau et assainissement en lien avec le SDEA ainsi que les questions liées à la sécurité des E.R.P
- Représentant de la commune à la commission géographique de la communauté de communes (eau et assainissement)
- Représentant de la commune (titulaire) au syndicat des 26 communes (pour la gestion forestière)
- Représentant de la commune (suppléant) à la commission d'appel d'offres

Missions intercommunales :

- Membre de la commission transports et circulations douces



**Christine
MEYER**

**Conseillère
municipale
déléguée**

Missions communales :

- Présidente de la commission finances, achats, vie économique
- Membre de la commission environnement, fleurissement, décoration, propreté
- Membre de la commission information et communication
- Membre de la commission appel d'offres

Missions intercommunales :

- Membre de la commission industrie et artisanat



**Gilles
GENTILE**

**Conseiller
municipal
délégué**

Missions communales :

- Président de la commission bâtiments, personnel technique, patrimoine
- Membre de la commission finances, achats, vie économique
- Membre de la commission information et communication, suivi des dossiers N.T.I.C (nouvelles technologies de l'information et de la communication)
- Suivi des dossiers de la commission d'appel d'offres
- Suivi des questions liées au soutien aux associations en lien avec les adjoints responsables

Missions intercommunales :

- Membre de la commission infrastructures intercommunales



**Françoise
BURGER**

**Conseillère
municipale**

Missions communales :

- Membre de la commission voirie, sécurité et prévention routière
- Membre de la commission environnement, fleurissement et propreté
- Membre du CCAS



**Gérard
CHAMLEY**

**Conseiller
municipal**

Missions communales :

- Président de la commission urbanisme, PLUI
- Membre de la commission finances, achats, vie économique
- Représentant de la commune à l'établissement public foncier du Bas-Rhin

Missions intercommunales :

- Membre de la commission industrie et artisanat



**Claire
TELLINAI**

**Conseillère
municipale**

Missions communales :

- Présidente de la commission information et communication
- Membre de la commission de contrôle de la liste électorale
- Membre de la commission scolaire, jeunesse, lien intergénérationnel
- Membre de la commission environnement, fleurissement, décoration, propreté
- Membre du CCAS

Missions intercommunales :

- Membre de la commission communication



**Stéphanie
COLME**

**Conseillère
municipale**

Missions communales :

- Membre de la commission associations, culture, animations, jumelage et pacte d'amitié
- Membre de la commission environnement, fleurissement, décoration, propreté
- Membre de la commission agriculture, forêt, chasse



**Cédric
WIRTH**

**Conseiller
municipal**

Missions communales :

- Président de la commission voirie, sécurité et prévention routière
- Membre de la commission bâtiments, personnel technique et patrimoine
- Membre de la commission urbanisme, PLUI
- Membre (suppléant) de la commission d'appel d'offres
- Membre (suppléant) de la commission de contrôle de la liste électorale



**Annunziata
RUSSO DA SILVA**

**Conseillère
municipale**

Missions communales :

- Présidente de la commission associations, culture, animations, jumelage et pacte d'amitié
- Membre de la commission scolaire, jeunesse, lien intergénérationnel
- Membre de la commission environnement, fleurissement, décoration, propreté
- Membre du CCAS



**Thierry
PIERRE-
SIEGENDALER**

Conseiller
municipal

Missions communales :

- Correspondant « défense »
- Membre de la commission bâtiments, personnel technique, patrimoine
- Membre de la commission urbanisme, PLUI



**Liliane
KOEHL**

Conseillère
municipale

Missions communales :

- Présidente de la commission environnement, fleurissement, décoration, propreté
- Membre de la commission associations, culture, animations, jumelage et pacte d'amitié



**Daniel
VERNIER**

Conseiller
municipal

Missions communales :

- Membre de la commission associations, culture, animations, jumelage et pacte d'amitié



**Christelle
KIEFFER**

Conseillère
municipale

Missions communales :

- Membre de la commission scolaire, jeunesse, lien intergénérationnel



**Henri
RAMBAUD**

Conseiller
municipal

Missions communales :

- Membre de la commission bâtiments, personnel technique, patrimoine
- Membre de la commission urbanisme, PLUI
- Membre de la commission voirie, sécurité et prévention routière



**Patricia
BIRGER**

Conseillère
municipale

Missions communales :

- Membre de la commission voirie, sécurité et prévention routière
- Membre de la commission environnement, fleurissement, décoration, propreté
- Représentante (suppléante) de la commune à la commission d'appel d'offres



**Eric
WILLEMIN**

Conseiller
municipal

Missions communales :

- Président de la commission agriculture, forêt, chasse
- Représentant de la commune au sein du C.A du collège
- Membre de la commission finances, achats, vie économique
- Membre de la commission bâtiments, personnel technique, patrimoine
- Membre de la commission voirie, sécurité et prévention routière
- Référent assurances de la commune

Missions intercommunales :

- Membre de la commission tourisme et patrimoine
- Membre de la commission agriculture et environnement



**Rosmarie
DURAND**

Conseillère
municipale
suppléante

Missions communales :

- Membre du CCAS

MÉDAILLE D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE

Un moment symbolique aura marqué une étape majeure du parcours professionnel des employés de notre commune qui ont été honorés par notre Maire, le 18 décembre dernier.

Madame la Préfète du Bas-Rhin a décerné à :

- **Monsieur Théodore ADRIAN**, Agent de maîtrise principal, « **La Médaille échelon Vermeil** » à titre de récompense pour ses 30 années au service des collectivités locales
- **Monsieur Samuel SCHMITT**, Adjoint technique principal 1ère classe, « **La Médaille échelon Argent** » à titre de récompense pour ses 20 années au service des collectivités locales
- **Monsieur Thierry ZIMMERMANN**, Adjoint technique principal 2ème classe, « **La Médaille échelon Argent** » à titre de récompense pour ses 20 années au service des collectivités locales
- **Monsieur Jacques SPRAUEL**, Attaché territorial, « **La Médaille échelon Argent** » à titre de récompense pour ses 20 années au service des collectivités locales

Lionel PFANN n'a pas manqué de saluer les différents parcours professionnels par un hommage républicain, un signe de reconnaissance qu'il s'est dit heureux de manifester pour toutes les années d'activités de ces employés, louant leur engagement, leur professionnalisme et tout le travail accompli.



Ses plus vives félicitations, qu'il a souhaité exprimer au nom de toute l'équipe municipale, ont accompagné la remise des diplômes de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale. L'instant était presque solennel. Recevoir une médaille du travail, c'est l'occasion de faire un « arrêt sur image » et de se souvenir, de se rappeler de toutes ces années qui comptent, dans la vie d'un homme ou d'une femme. De savourer le chemin parcouru.

Terminons par ce qu'écrivait André Gide, dans son Journal, en août 1936 : « La première condition du bonheur est que l'homme puisse trouver joie au travail. Il n'y a de vraies joies dans le repos, le loisir, que si le travail joyeux le précède ».

Alexandra MURER



| ST-NICOLAS ET PÈRE NOËL À L'ÉCOLE RENÉ KUDER

■ ST-NICOLAS



Malgré l'absence du défilé liée à la crise sanitaire cette année, Saint-Nicolas n'aura pas failli à sa réputation. Il a, en effet, laissé paître son âne pour faire une belle surprise en allant à la rencontre des enfants de l'école maternelle de Villé, le 14 décembre dernier. Point de Père Fouettard cette fois-ci car

visiblement, les enfants ont été sages en cette année si particulière !

Quelques grosses larmes ont très vite laissé place à de nombreux sourires pour ces écoliers découvrant que le Saint Patron n'était pas venu les mains vides : quelques douceurs sucrées (bonbons et sucettes en chocolat) ont retrouvé les mannele offerts par la commune pour aller ravir les papilles de nos petit(e)s gourmand(e)s ! Certains bambins ont spontanément offert un dessin à Saint-Nicolas pour le remercier et, après quelques photos puis échanges parfois timides, il est reparti vers d'autres cieux, laissant plein d'étoiles dans les yeux des enfants.

Un grand merci à Saint-Nicolas et à toute l'équipe pédagogique.

A l'année prochaine, Saint-Nicolas !



■ PÈRE NOËL

Grand moment d'émotion accompagné d'impatience et d'excitation mais aussi de quelques craintes : l'homme à la barbe blanche, après avoir garé son traineau entre deux nuages, a rendu visite aux enfants de l'école maternelle, le 18 décembre dernier.

Les petits écoliers ont tour à tour interprété chansonnettes et refrains de Noël près du grand sapin vert décoré. Le Père Noël a fort apprécié, tout comme la qualité de l'accueil que

l'équipe d'enseignantes lui a réservée.

Après avoir distribué quelques friandises, notre Weihnachtsmann s'en est allé.

La magie de Noël était au rendez-vous à l'école, en cette veille de vacances !

Remerciements aux enseignantes et aux ATSEM pour leur accueil.

Mille mercis à Père Noël, aussi !

Pour la commission Scolaire,
Alexandra MURER



■ INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Pré-inscription en mairie de Villé.

Inscription à l'école primaire, le vendredi 2 avril, de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Pour les parents indisponibles à cette date, Madame Benoît propose de les rencontrer à un autre moment, sur rendez-vous.

Documents à fournir :

- Certificat d'inscription en mairie
- Livret de famille
- Certificat médical de vaccination pour l'entrée en collectivité

■ PORTAIL DE L'ÉCOLE

Projet de changement du portail de l'école maternelle qui commence à vieillir : suite à la demande de la commission bâtiments, un premier devis a été établi par une entreprise de la vallée (Fermetures Berger).

■ ÉQUIPEMENT MOBILIER

La commune a investi dans un nouveau tableau pour la classe de Grande Section/CP de l'école maternelle : un tableau triptyque émaillé sérigraphié.

Coût de l'investissement : 657€

COMMISSION COMMUNICATION

Nous vous l'avions annoncé dans notre 1^{er} numéro : les membres de la commission avaient pour projet premier de travailler la communication autour de différents outils et supports, sous une nouvelle version pour certains (bulletin municipal), à créer (site internet) ou à étudier pour d'autres (panneau d'affichage numérique). La famille s'est même agrandie depuis, avec l'arrivée annoncée de notre commune sur les réseaux sociaux !

Un petit trimestre s'est écoulé depuis ; nous sommes ravies de vous retrouver avec cette deuxième édition et de vous communiquer quelques nouvelles autour de l'évolution de nos projets.

Même si la liberté d'expression est une liberté publique fondamentale, elle ne peut s'exercer sans tenir compte des nuisances qu'elle peut occasionner à l'environnement. L'affichage sauvage en est un exemple, au même titre que d'autres types d'affichage qui portent atteinte à l'image et au cadre de vie de notre commune.

Quelques supports (panneaux d'affichage) existent, mais inadaptés pour certains (ex : la verrière de la mairie) ou très peu utilisés (ex : panneaux en verre sous clefs). La commission communication poursuit donc sa réflexion autour de l'acquisition d'un totem numérique, une étude initiée et appuyée par notre maire.

Ce **panneau d'affichage numérique** permettrait :

- La diffusion des informations de façon dynamique, en temps réel
- La transmission de messages adaptés en fonction de critères extérieurs (alertes météo, ...)
- L'accès, par le biais d'une interface tactile, à de nombreuses fonctionnalités (PV du Conseil municipal, arrêtés municipaux, préfectoraux, avis de publications de mariage, etc)
- La diffusion des différents événements organisés au sein de la commune
- La possibilité de trouver facilement des informations relatives à un restaurant, un hébergement ou un lieu touristique.

Un outil qui se voudra avoir été pensé pour tous. Simple d'utilisation et accessible aux personnes à mobilité réduite (adaptation de l'affichage en fonction de la position de la personne).

L'étude budgétaire de ce projet est en cours.

La municipalité dispose aujourd'hui d'un seul devis. Un autre devis a été demandé auprès d'un second prestataire local que les élus devraient rencontrer prochainement.

Site internet : Bonne nouvelle : la construction a bien avancé, le site est déjà bien achalandé ! Encore deux ou trois catégories à approvisionner, quelques photos à ajouter et nous serons prêts ! Nous avons convenu d'une mise en ligne au plus tard début avril, après présentation du site, pour validation, à l'ensemble des élus.

Facebook : un autre support, une autre façon de communiquer.

Les réseaux sociaux prennent toujours plus d'ampleur et permettent aux collectivités de toucher des cibles très variées. S'ils donnent davantage de visibilité, ils peuvent aussi permettre de travailler avec encore plus d'horizontalité, de délivrer de l'information mieux ciblée, de la multiplier et de générer de l'interactivité. Ces réseaux deviennent de fidèles outils de communication tout en créant du lien. Les communes de notre vallée sont de plus en plus nombreuses à faire le pari de ces pages du réseau social.

Facebook, avec ses 31 millions d'utilisateurs actifs français par mois est, à nos yeux, le réseau incontournable qui nous permettra d'optimiser la communication municipale.

Pour Villé, un 1^{er} pas d'« information en ligne » a été franchi avec la création du site internet. Notre commune poursuit sa route avec la création de sa page Facebook qui devrait voir le jour au courant de ce mois de mars.

Dans toute l'évolution de nos réflexions et la réalisation de nos projets dans le domaine si vaste et si spécifique qu'est celui de la communication, nous n'aurions pu avancer sans l'appui et les encouragements de notre maire et sans l'accompagnement, le soutien et le professionnalisme de l'Agence Stratogene.

Un grand **merci** à tous !

Pour la commission Communication,
Claire TELLINAI et Alexandra MURER

RECYCLAGE DES SAPINS



Les 19 et 26 janvier derniers, les sapins de Noël ont quitté la chaleureuse ambiance des domiciles villois. Après avoir été déposés sur les trottoirs de nombreuses rues, angles de rues, quartiers ou places à Villé, ils ont été ramassés par les bons services des employés communaux.

Pas de crémation de sapins à Villé mais un stockage des arbres de Noël à l'atelier communal où ils seront broyés pour servir de paillage dans les massifs de la commune.

Un grand merci à Pierre et à Samuel, nos deux « jardiniers municipaux » qui ont pris le temps de partager leur savoir en nous apportant ces quelques précisions :

La revalorisation des déchets verts permet à la collectivité de s'inscrire aujourd'hui dans une logique de développement durable.

Avantages du paillage (broyat)

- Limitation de l'évaporation de l'eau et donc de l'arrosage, maintien de l'humidité.
- Limitation du développement des herbes indésirables en bloquant la lumière et donc en ralentissant la pousse.
- Amélioration de la structure et de la fertilité du sol par décomposition en matières organiques (compost). Le broyat se transforme en compost sous l'effet de l'humidité et de la présence de micro-organismes, champignons, vers de terre, etc.
- Protection de la plante du gel, en hiver.

Alexandra MURER

BÂTIMENTS

Travaux réalisés, de novembre 2020 à mars 2021 :

■ ÉGLISE

Remplacement de carrelage défectueux dans l'allée centrale de l'Eglise Notre-Dame, par l'entreprise Carrelage Zimmermann. Ces travaux, devenus urgents et indispensables, ont permis de restaurer la sécurité des accès pour les paroissiens et les visiteurs.

Coût des travaux : 2160 €.

■ CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Une réflexion est en cours, principalement pour le groupe scolaire. Les installations ne sont plus de première jeunesse et montrent aujourd'hui des signes de faiblesse.

■ ÉCLAIRAGE PUBLIC

Certains usagers ont manifesté leur sentiment d'insécurité devant l'inexistence d'éclairage, le soir, sur le parking de l'ancien Super U ; sa mise en place a donc été réalisée.

A noter que ces travaux, effectués par la commune, n'auraient pu se faire sans l'accord de la Communauté de Communes qui nous a permis

d'utiliser les combles ainsi que les phares de la façade de la Maison Choiseul-Meuse. Un grand merci au Président de la Commission Infrastructures Intercommunales, Monsieur Bernard Schmitt, responsable des bâtiments intercommunaux.

Coût des travaux : 1130 €.



VOIRIE

Avec ses 165 mm de pluies cumulées, Janvier 2021 se hisse au 7^{ème} rang des plus humides de ce mois, depuis 1957. Ses épisodes neigeux, dont ceux des 14 et 15 janvier derniers, sont comparables aux événements de Noël 2010. A cette époque, on ne relevait cependant que 22 cm à Villé contre 35 cm cette année !

Les conséquences générées par l'accumulation de neige ont été multiples : coupures d'électricité ou de téléphone et chutes d'arbres déjà fragilisés par les sécheresses successives, dont celle de l'été 2020. La neige a rapidement cédé sa place à la pluie et aux vents violents qui, début février, ont eux aussi causé d'importants dégâts : arbres déracinés ou branches cassées encombrant certaines chaussées, câbles arrachés, tuiles détériorées, éclairage public endommagé ...

D'importants travaux ont été entrepris en régie ainsi que par les sociétés Electricité Marc Vonderscheer pour l'éclairage

public et Wirth Paysage pour les travaux d'élagage et broyage (sur place) de la route d'Albé.

Le paillage ainsi récupéré a été stocké à l'atelier communal ; il sera destiné au fleurissement et à l'entretien des espaces verts.

Coût de ces travaux : 7100 €.

Profitions de ce petit article en appelant au civisme de chacun et rappelant qu'*en cas de neige ou de verglas, les riverains des voies communales et départementales à l'intérieur de la commune, qu'ils soient propriétaires ou locataires, devront déblayer et saler les trottoirs sur une largeur d'environ 1 m, chacun de droit du bien qu'il occupe.* (Art.1 de l'arrêté municipal n°01/2010)

Nous tenons également à saluer, ici, le personnel communal technique pour la promptitude de sa réaction et sa précieuse implication durant cette période difficile.

Pour la commission Bâtiments-Voirie-Sécurité,
Jean-Pierre ALDOSA et Serge SPIESSE
Adjoints au Maire

DÉNEIGEMENT

Dans l'urgence, nous avons sécurisé le domaine public et priorisé la remise en état des zones concernées, ce qui a engendré des frais financiers importants, autour de 9000 €, pour la commune. Les services municipaux et les élus se sont pleinement investis pour dégager au mieux les voies de circulation. Un grand merci pour leur mobilisation ! J'ai par ailleurs pu constater avec satisfaction que l'entraide et la solidarité entre voisins était réelle et a bien fonctionné. Cela aura été l'occasion aussi d'échanger quelques mots dans un paysage finalement bien hivernal et absolument féérique. //

Lionel PFANN



BANQUE ALIMENTAIRE

■ COLLECTE NATIONALE

Chaque année, vous êtes nombreux à participer à la collecte de la Banque Alimentaire et à profiter de vos courses au supermarché pour offrir quelques denrées alimentaires.

Afin de garantir la sécurité de tous, la collecte 2020 n'a pas pu être organisée sous la même forme. Toutefois, en cette période si difficile qui fait progresser davantage encore la précarité alimentaire, il était nécessaire de la maintenir. C'est donc sous un dispositif différent que la collecte a été organisée, les 27 et 28 novembre derniers, dans votre magasin Super U à Villé : une formule dématérialisée via le don monétaire. Le supermarché s'est ensuite chargé de transformer ces dons en denrées alimentaires.

Cette opération a permis de récolter 1.825 kg de dons en auto collecte + 674 € de dons financiers transformés en achats ; l'occasion donnée de compléter les stocks et d'apporter surtout

réconfort et soutien aux personnes dans le besoin, encore plus touchées en cette période compliquée.

Une seconde collecte nationale organisée par les Restos du Cœur les 6 et 7 mars derniers aura permis de récolter 2868 kg de denrées alimentaires.

Aussi, un grand merci à vous tous, donateurs, salariés, bénévoles, particuliers, qui vous êtes joints à ces opérations de solidarité. Tous nos remerciements au magasin Super U pour sa fidèle participation !

A noter que, malgré les contraintes des mesures de confinement, l'épicerie solidaire l'«Aspérule» a, de son côté, adapté son fonctionnement pour continuer à aider les personnes les plus démunies dans la vallée.

Un grand merci à tous pour vos nombreux élans de générosité !

Alexandra MURER et Claire TELLINAI

COVID-19

■ CAMPAGNES DE DÉPISTAGE

Un dépistage COVID-19 gratuit et sans RDV a eu lieu les samedis 12 décembre 2020 et 16 janvier 2021, de 10h à 18h, au Centre sportif de Villé.

Une action portée par L'Agence Régionale de Santé Grand Est et la Préfecture du Bas-Rhin, en partenariat avec le laboratoire de

biologie médicale Barrand, la Protection Civile, la Communauté de Communes de la Vallée de Villé et la Commune de Villé.

Trois des prélèvements effectués sur les 66 habitants de la vallée testés le 16 janvier se sont révélés positifs alors que la totalité des prélèvements [46] réalisés 12 décembre était de résultat négatif.

■ CAMPAGNES DE VACCINATION

Dès le début de la campagne de vaccination, la Communauté de Communes, en concertation avec les médecins et infirmiers du secteur, s'est portée volontaire en proposant la mise en place d'un centre de vaccination, dans la vallée. Madame la Préfète a malheureusement opposé à cette demande une fin de non-recevoir.

C'est en effet l'Etat qui active les centres de vaccination et qui gère la distribution des vaccins ; les collectivités locales n'ont pas la main, y compris pour la prise de rendez-vous. C'est ainsi que, sur la base d'un centre pour 100 000 habitants, dix centres de vaccination ont ouvert en Alsace dont, pour les plus proches : Sélestat, Schirmeck et Obernai. Ces centres sont réservés à des publics prioritaires, c'est-à-dire aux personnes âgées de plus de 75 ans quelle que soit leur domiciliation ou aux personnes, quel que soit leur âge, présentant des pathologies conduisant à un très haut risque de développer une forme grave de la maladie.

Par ailleurs, pour accéder au centre et bénéficier d'une injection, il faut obligatoirement avoir pris rendez-vous : par inscription, en ligne, sur le site internet www.sante.fr ou par téléphone au 09.70.81.81.61. A noter que lors de la prise de ce premier rendez-vous, une seconde date est immédiatement proposée pour la seconde injection.

Les personnes qui se sentent concernées peuvent également prendre contact avec leur médecin traitant. En effet, depuis le 25 février dernier, les généralistes ont débuté la vaccination en cabinet.

A l'EHPAD de Villé, 120 doses de vaccin avaient été commandées. Les résidents qui le souhaitaient ont été vaccinés durant la dernière semaine du mois de janvier. La seconde injection a suivi 21 jours après. Une quarantaine de personnes, membres du personnel ou intervenants extérieurs (bénévoles) a également pu être vaccinée au sein de l'établissement.

■ ADMR

L'association **ADMR DES VALLEES** est basée, depuis plusieurs années, au **1 rue Louis Pasteur à Villé** ; elle compte aujourd'hui près de 50 salariées accompagnant jour après jour ses bénéficiaires.

L'**ADMR (l'Aide à Domicile en Milieu Rural)** apporte aux habitants des services à domicile qui leur permettent de rester chez eux, de s'y sentir bien et en sécurité.

La Fédération ADMR Alsace rassemble sept associations locales ADMR (dont Villé) et gère deux résidences autonomie pour personnes âgées.

Les actes essentiels de la vie (ménage, entretien du linge, préparation des repas, courses, aide à la toilette) sont assurés par des professionnelles qualifiées, particulièrement attentives à la personne afin de permettre à celle-ci de rester autonome le plus longtemps possible.

L'**ADMR DES VALLEES** intervient sur les communes de la vallée de Villé, de Sainte-Marie-aux-Mines ainsi qu'en Centre-Alsace : secteurs et communes de Sélestat, Marckolsheim, Obernai et Ribeauvillé.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 17h

au 03.88.57.17.96

(si la ligne est occupée, merci de laisser un message)

L'ADMR recrute tout au long de l'année à proximité de votre domicile : CDI, CDD, Job d'été, le volume horaire peut être adapté en fonction de votre recherche.

Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter les services de l'ADMR par mail : admr67@fed68.admr.org

“ En ma qualité de Président de l'ADMR, je souhaite profiter de ce message pour remercier la Mairie de Villé pour son soutien ; je tiens également à remercier chaleureusement l'ensemble des salariées de l'ADMR Villé qui, en dépit de la difficile période que nous traversons, sont toujours fidèles au poste et œuvrent sans relâche pour le bien-être de nos bénéficiaires. ”



Merci à toutes,
Miguel DOS SANTOS,
Président ADMR des Vallées

■ POINT D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE POUR LES JEUNES (PAEJ)

Le PAEJ est une petite structure de proximité, conviviale et chaleureuse, destinée aux adolescents, étudiants ou jeunes adultes rencontrant des difficultés. Ce lieu d'écoute leur permet de déposer leur mal être et de parler de ce qui les préoccupe ou les perturbent en toute confiance (idées noires, difficultés relationnelles, situations familiales conflictuelles, sentiments de mal être, tentatives de suicide, dépendances et conduites à risque, etc).

Le professionnel qui anime le PAEJ apporte une réponse en termes d'écoute, de soutien, d'accompagnement et, si besoin,

d'orientation vers les lieux de soins existants pour une prise en charge plus adaptée lorsque la situation le demande. Le fonctionnement du PAEJ repose sur la libre adhésion du jeune et la confidentialité de sa démarche ; il ne nécessite pas de formalités administratives et il est gratuit. L'accueil des parents est également possible.

A Villé, permanence animée par **Amandine LALLEMAND,** psychologue – 07.82.82.59.83

Pour plus d'informations :

<https://cdc.valleedeville.fr/quest-ce-que-le-paej>

ANNULATION DES MANIFESTATIONS

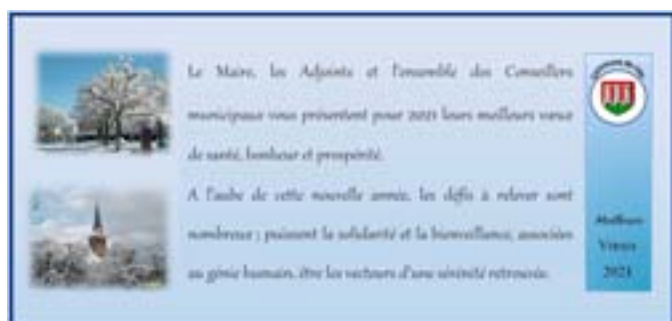
Un an après, la crise du Covid est toujours là. Elle nous impose, aujourd'hui encore, de nombreuses contraintes telle celle du couvre-feu, et les prévisions ne laissent malheureusement pas apparaître d'éclaircies dans cette situation.

■ CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Chaque année, en janvier, a lieu la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire.

Ce rendez-vous annuel, apprécié par les Villois, se doit de conserver un caractère convivial et amical qui ne saurait s'accorder avec des risques de mise en danger de la santé des habitants. Par ailleurs, les règles sanitaires actuelles proscrirent toujours les grands rassemblements. Ces mesures ont obligé notre maire à annuler cette cérémonie.

Les vœux pour 2021 ont cependant été adressés à la population sous la forme d'une carte de vœux déposée dans les boîtes aux lettres de chaque Villois.



■ CARNAVAL

Chaque année en Alsace, les festivités carnavalesques sont organisées par différentes associations ; 2021 sera malheureusement une année sans défilé de Carnaval.

L'annulation a été annoncée dans les plus grandes villes telles que Nice, Rio (Brésil), Venise (Italie), Cologne (Allemagne), Bâle (Suisse), Québec (Canada), ou Londres (Royaume-Uni), ainsi que dans de nombreuses plus petites villes et villages où Carnaval est parfois la plus grande fête de l'année.

C'est le cœur lourd que l'ensemble des représentants des communes de Rhinau, Sundhouse, Wittisheim, Bindernheim, Villé, Sélestat et Hilsenheim s'est également vu décider, face à l'importance des risques et pour la sécurité du public, d'annuler bals et défilés de Carnaval, dans chacune des communes. Un coup dur pour nos associations, traditions ou moments de partage et de convivialité. Mais nous savons pouvoir compter sur le soutien et la persévérance des adeptes des déguisements, confettis et serpentins, amoureux du Carnaval, dans l'effort collectif.

Rendez-vous est donné en 2022 pour, espérons-le, une édition plus réjouissante !

■ MARCHÉ TERROIR ET TRADITIONS

Le Marché Terroir et Traditions se tient habituellement tous les jeudis soir de l'été, de fin juin à fin août, aux abords de la Place du Marché à Villé.

Il apparaît toutefois difficile de prendre une décision ferme aujourd'hui pour la saison 2021 : la prudence impose d'attendre l'évolution de la situation sanitaire et les décisions gouvernementales qui en découleront.

Producteurs et artisans locaux seront contactés dès qu'il sera possible, pour les élus, d'avancer dans la réflexion sur le sujet.



Chaque année, en janvier, nous avons le plaisir de nous retrouver en salle d'animation pour la traditionnelle fête de Noël des Aînés.

2020 vient de s'écouler et a été un peu particulier : il a en effet été tout, sauf une année comme les autres et 2021 s'annonce sous des auspices tout aussi difficiles.

Il aura suffi d'un simple petit virus, invisible, mais ô combien dangereux pour nous obliger à déroger à notre rendez-vous festif habituel. Conscients des risques inconsidérés qu'une telle rencontre, en pleine période de crise sanitaire, aurait générés, il nous a paru préférable de renoncer à organiser cette manifestation.

C'est donc ENSEMBLE, mais à DISTANCE, que nous avons proposé de célébrer le Noël 2020 de nos aînés sous une autre forme : un repas de fête livré au domicile des personnes âgées de 75 ans et plus. Une jolie petite carte, faite maison, accompagnait le festin.

Cette opération qui s'est tenue le samedi 19 décembre 2020 a été un réel succès : le maire, les adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux ont été heureux d'aller à la rencontre de leurs Aînés qui les ont chaleureusement accueillis ; ces quelques précieux instants d'échanges ont été très appréciés de part et d'autre. En témoignent les sourires partagés et les mots de remerciements adressés à l'équipe municipale et aux commerçants partenaires de l'opération.

L'EHPAD n'a pas été oublié : 80 repas y ont été livrés. Tous les

résidents ont pu en profiter et ont apprécié le menu offert. « Ils attendent impatiemment la levée des mesures sanitaires pour pouvoir rencontrer le Maire et le remercier de vive voix ».

Souhaitons à présent une évolution favorable de cette situation afin de nous retrouver en toute convivialité lors du prochain Noël.

NB :

Faute de figurer sur la liste des aînés, quelques personnes ont été « oubliées » lors de cette opération. Entretemps, la municipalité a compensé ce désagrément en offrant à chacune d'entre elles une belle corbeille garnie, dans le même esprit que celles réalisées pour les grands anniversaires.

Alexandra MURER et Claire TELLINAI



« Merci Monsieur le Maire. Merci à toute l'équipe pour cette idée géniale. Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous »

« Merci beaucoup pour cette belle idée. Belle fête de Noël à toute l'équipe municipale. Cordialement »



FLEURISSEMENT

Suite aux épisodes de sécheresse et aux décisions préfectorales de restrictions d'usage de l'eau que nous avons connus l'été dernier et des leçons que nous avons tous pu en tirer, la commune souhaite proposer aujourd'hui un fleurissement différent, dans un souci d'authenticité et de cohérence avec l'environnement.

2021 sera, par conséquent, une année de transition.

Après concertation le 15 février dernier, le service technique et les élus ont décidé d'orienter les projets de fleurissement de la commune autour des techniques suivantes :

- **Choix des fleurs** : plantes intermédiaires avec réduction du nombre de plantes annuelles, trop gourmandes en eau, en engrais et en main d'œuvre au profit d'une décoration persistante (vivaces, arbustes, graminées). Les annuelles mourant chaque année, doivent être rachetées et replantées. Les vivaces, plus onéreuses au départ, vivent quant à elles au moins trois ans, parfois beaucoup plus longtemps. L'investissement sera donc un peu plus élevé mais dans la durée le coût sera moindre.
- **Arrosage raisonné** : diminution des annuelles et des contenants au profit des massifs, vivaces et bulbes. Utilisation de la technique du paillage pour les plantes annuelles et pour tous les massifs.
- **Gestion des produits chimiques** : aucune utilisation de produit phytosanitaire, aucun désherbant chimique.
- **Qualité esthétique des compositions**, recherche d'une harmonie et d'une cohérence avec le milieu.

Des choix pas toujours faciles à faire (risquant, par exemple, de mettre en péril la « 3^{ème} fleur » au label Villes et Villages fleuris) mais justifiés.

Les membres de la commission bâtiments en association avec le service technique mèneront par ailleurs leur réflexion autour d'une étude de collecte des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts et l'éventuelle acquisition d'un désherbeur thermique.

Un grand merci aux jardiniers municipaux pour leur travail, créativité et engagement à l'éco-citoyenneté.

Tous nos remerciements aux habitants également qui, chaque année, par leurs jardins, leurs cours, fenêtres et balcons ornés de fleurs, participent à l'embellissement de notre commune.

Bien plus qu'une simple question d'esthétisme, le fleurissement d'une commune est un formidable outil de valorisation de notre territoire.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le confinement, de nombreuses communes en ont profité pour « éteindre la lumière », la nuit.

A Villé, depuis le 18 janvier dernier, le Maire et ses élus ont décidé d'appuyer un peu plus tôt sur l'interrupteur ; la commune expérimente l'extinction de l'éclairage de 21h30 à 4h30.

Passé l'inquiétude de certains, la mesure a été globalement bien acceptée et, surtout, comprise.

| DÉCORATIONS HIVERNALE ET PRINTANIÈRE

Merci à toutes celles et ceux qui, à l'automne dernier, ont bravé la pluie et le froid pour apporter, en dépit de la pandémie, la touche de fête et l'esprit de Noël à notre bourg.

Merci à Liliane et à Françoise, qui ont porté ce projet, et à leur équipe pour la disponibilité et la solidarité manifestées.



Ambiance printanière et effervescence à l'atelier : les petites mains s'apprêtent à finaliser la déco qui ornera places et rues de la commune pour les fêtes pascales !



■ INSTALLATION D'ABRIS À VÉLOS SÉCURISÉS

La commune poursuit sa politique de développement des déplacements doux et sécurisés aux côtés de la Communauté de Communes et encourage l'intermodalité.

Dans le cadre d'un appel à projet piloté par le PETR (Pôle d'Equilibre des Territoires Ruraux) Sélestat Alsace centrale en 2020, trois abris à vélos ALVEOLE ont été installés, début 2021, à proximité des arrêts de bus de la ligne 510, aux emplacements suivants :

- **Giratoire de Triembach-au-Val** à côté de l'abri bus sur la RD 424
- **Place de la Gare, à Villé**, à côté de l'abri bus
- **Parking MJC Villé – Zone de loisirs**, à côté de l'abri bus.

Chaque abri à vélo ressemble à un box fermé qui peut être verrouillé. Il offre une protection totale contre les intempéries et le vandalisme. Le cycliste peut donc y installer son vélo sereinement.

Coût total de l'équipement : 10 459 €

Subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : 5230 €

Reste à charge de la Communauté de Communes : 5229 €

Mode de fonctionnement : mise à disposition gratuite pendant 1 an moyennant la signature d'une convention et le dépôt d'un chèque de caution de 50 € (non encaissé). Un flyer à destination des usagers de la ligne 510 et des communes de la vallée de Villé est en cours d'élaboration.

Pour la gestion des clés, il faudra s'adresser à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, pendant les heures d'ouverture.



CLUB VOSGIEN

Comme pour toutes les autres associations, l'activité du Club Vosgien est fortement perturbée par la crise sanitaire.

Nous reproduisons ici, en l'état, le message que son Président a adressé, en décembre dernier, aux membres du Club, ainsi que les projets 2021.

Chers membres et amis,

Lors de notre traditionnelle sortie du mois de janvier, nous avons élu rois et reines, échangé nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2020. Au mois de février, nous avons fait fi du manque de neige. Les bourrasques de vent et la pluie qui s'étaient invitées n'ont pas réussi à entamer la bonne humeur des participants. Le soleil printanier a inondé la randonnée suivante qui a su conjuguer nature et culture. Des premières parenthèses à propos d'un virus venu de Chine ont été partagées.

Mais nous ne pouvions pas imaginer le tsunami qui allait déferler avec une vitesse surprenante et une violence inouïe. Au fur et à mesure de l'évolution de cette crise mondiale, nous réalisons les conséquences sanitaires, économiques et sociales ainsi que la nécessité d'une adaptation de nos modes de vie. Les contraintes dictées par cette pandémie continuent d'impacter également la vie associative.

Ainsi, le confinement entré en vigueur le 17 mars a suspendu l'ensemble de nos activités. A la sortie de cette période inédite, des habitués ou de nouveaux adeptes ont ressenti la nécessité de renouer avec la nature dans un contexte de relocalisation. Je remercie l'équipe des baliseurs qui a rempli sa mission en répondant au besoin de liberté et d'espace encore davantage plébiscité. Nous avons attendu l'automne pour reprendre nos

randonnées et la marche nordique en respectant les gestes barrières. Le plaisir de se retrouver était palpable, mais de courte durée. Le reconfinement a mis un terme à nos sorties prévues jusqu'à la fin de l'année. Mes remerciements s'adressent aussi à celles et ceux qui ont animé cette année si particulière.

Je vous présente ci-joint un projet de programme pour 2021 qui reprend un certain nombre de randonnées prévues cette année. Il n'est pas possible momentanément de fixer une date pour les sorties en bus, notre A.G. et d'autres manifestations. J'exprime mes remerciements aux organisateurs du raid et du séjour estival qui se sont mis en quatre pour nous mettre des fourmis dans les jambes ! Les incertitudes liées au contexte actuel ne nous permettent pas de prévoir la réalisation, l'adaptation, voire l'annulation de nos prévisions. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension en cette période si lourde d'interrogations. Peut-être serons-nous amenés à découvrir que nous pouvons faire autrement, et pourquoi pas mieux. D'ici-là, continuons, avec tout le courage indispensable, à nous protéger et à protéger les autres.

Au seuil de l'année 2021, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de garder intactes l'audace d'espérer et la force de construire ensemble un nouvel avenir.

Le Président
Patrick RAYNAUD

PROJETS 2021

Les sorties dominicales

- **1^{er} mai** : Château du Frankenbourg
- **6 juin** : Sentier des roches
- **4 juillet** : Randonnée montagnarde et repas
- **3 octobre** : Sortie vin nouveau
- **7 novembre** : Clôture de la saison

Autres

- Raid sportif **du 13 au 15 mai** aux Amis de la Nature à Fréconrupt
- Séjour **du 4 au 11 septembre** au Village Néaclub, Cîmes du Léman
- Rallye d'orientation le **19 septembre** à Villé

Les sorties du 3^e jeudi du mois

- **20 mai** : Plantes sauvages du Val de Villé
- **17 juin** : Le Spitzenberg
- **15 juillet** : Le Silberberg
- **19 août** : Les châteaux de Ribeauvillé
- **21 octobre** : Le vignoble
- **18 novembre** : Clôture de la saison

Marche nordique :

Chaque 2^e et 4^e dimanche du mois

Les sorties débiteront quand les conditions sanitaires le permettront.

Les informations seront diffusées par voie de presse, par affichage à l'O.T. et par internet.

Pour nous contacter :

- internet : **www.clubvosgien-ville.fr**
- e-mail : **info@clubvosgien-ville.fr**

■ EFS

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Villé

Rendez-vous le 03/05/2021 pour la prochaine collecte, à Villé, en salle d'animation (groupe scolaire), de 17h à 20h.
N'oubliez pas votre masque !

■ CLUB DE L'ÂGE D'OR

Madame **Liliane HERRBACH-MULLER**, présidente, informe que toutes les activités du Club sont actuellement suspendues. Une éventuelle reprise est envisagée à l'automne, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

■ AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE VILLÉ

Monsieur le Maire, ses adjoints, les membres de la commission Associations, Culture, Animations et l'ensemble des élus municipaux adressent leurs sincères félicitations à Monsieur **Vincent BRAUN** pour son élection au poste de Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Villé et lui souhaitent une belle réussite dans ses nouvelles fonctions.

■ ASSOCIATION TREMPLINS

2, rue Saint Léonard
67600 SELESTAT
03.88.82.84.85
contact@trempins67.com
www.trempins67.com

Prochaines permanences :

→ Avril : 11 - 25
→ Mai : 10 - 24
→ Juin : 7 - 21

ÉTAT CIVIL / GRANDS ANNIVERSAIRES

■ BIENVENUE À

2020

- Luna ANDRES le 29 décembre
- Alexandra COMAU WETTA le 30 décembre

2021

- Léon BERNHARD le 19 janvier



■ ILS NOUS ONT QUITTÉS

2020

- Marie-Alice KLEIN le 15 octobre
- Roger SEITZ le 23 novembre
- Marcelle KUNTZ le 29 novembre
- Bernard FREYDT le 4 décembre
- Flora BUSCH le 13 décembre
- Ahmet BULUT le 15 décembre
- Jean-Claude BENSAD le 30 décembre

2021

- Antoinette DOLLÉ le 8 janvier
- Maurice LEIBEL le 15 janvier
- Liliane MASSENEZ le 25 janvier
- Michel SCHWAB le 12 février
- Raymond SCHELCHER le 16 février
- Jean-Luc WEILL le 17 février



■ NOCES DE DIAMANT

Le Maire, les Adjoints et l'ensemble du Conseil municipal adressent leurs vives félicitations à **Monsieur et Madame Philippe et Marie-Odile LEIBEL** pour leurs noces de diamant célébrées le 6 janvier dernier.

A ce propos, la municipalité invite cordialement les personnes qui s'apprêteraient à célébrer d'autres grands anniversaires de mariage à se signaler en mairie.

GRANDS ANNIVERSAIRES

La Municipalité adresse ses chaleureuses félicitations à Mesdames et Messieurs

POUR LEURS 85 ANS :

2020

- **Yvonne MEYER**, le 8 novembre
- **Marthe SEITZ**, le 8 novembre
- **Marie KAMMERER**, le 8 novembre
- **Monique FAHRER**, le 11 décembre
- **Gilberte ZIMMERMANN**, le 20 décembre

2021

- **Colette TRIBOULEY**, le 23 janvier
- **Clarisse TRUTTMANN**, le 7 février
- **Gabrielle GRANDGEORGE**, le 11 février
- **Lucienne LAMOTTE**, le 14 mars

POUR LEURS 90 ANS :

2020

- **Gérard SEILLER**, le 19 novembre
- **Albert GLESS**, le 17 décembre

2021

- **Angèle ROTHAN**, le 20 janvier
- **Lucien SEITZ**, le 4 février
- **Marguerite WERLI**, le 1^{er} mars
- **Lilly GERBER**, le 9 mars

A cette occasion, chaque récipiendaire s'est vu offrir une belle corbeille garnie, artistiquement décorée par Stéphanie, des Fleurs Jehl, que nous remercions pour ses bons services.

Les prochaines semaines nous permettront d'honorer :

Madame **Mariette JORGÉ** le 24 mars pour ses 95 ans et Madame **Odette TOUSSAINT** le 22 avril pour ses 85 ans.

VIE ÉCONOMIQUE

PROGRAMME RESTAURATEURS : RESTO^(ns) À LA MAISON !

Pour palier la fermeture de leurs établissements, un grand nombre de restaurateurs villois a mis en place un programme « covid-couvre-feu » permettant de proposer à la clientèle des plats en formule vente à emporter ou livraison à domicile. Dans la continuité des actions instaurées lors du premier confinement et pour soutenir les commerces de proximité sur son territoire, la commune de Villé souhaite encourager ces bonnes pratiques en partageant les offres de service de chaque restaurant accompagnées de leurs horaires d'ouverture.

Chez Wendling

Restaurant et Traiteur
5, Place Charles de Gaulle
67220 VILLÉ
Tél : 03.88.57.26.36

Plat du jour du mercredi au dimanche en formule livraison à domicile ou à emporter ;

programme disponible sur le site internet www.restaurant-wendling.fr

Sushis et petite carte traiteur les jeudi et vendredi soirs, en formule à emporter (avant 18h) ou en livraison. Suggestions le week-end.

Ouverture de la boutique de la mer du mercredi au samedi, de 8h à 13h.



Crok Döner

5b, rue du Général Leclerc
67220 VILLÉ
Tél : 03.88.74.32.92

Vente à emporter, sur commande au 03.88.74.32.92, de 11h à 14h30 et de 17h à 20h.

Livraison à domicile tous les jours dans toute la vallée.

Fermé le mardi et le dimanche midi.

Kebab classique, américain, merguez, köfte, yufka, tacos, burger, croque-monsieur et assiette doner box.



La Bonne Franquette

6, place du Marché
67220 VILLÉ
Tél : 03.88.57.14.25

Plats et plats du jour de cuisine traditionnelle (produits frais) à emporter, du lundi au vendredi. Réservation au 03.88.57.14.25
Ouverture pour retrait de 11h30 à 13h.
Samedi et Dimanche sur commande uniquement.

Possibilité de livraison à partir de 3 plats.
Menu des plats et plats du jour disponible sur notre Facebook :
La Bonne Franquette [@bonne.franquette.ville](https://www.facebook.com/bonne.franquette.ville)



Le Calabrais

17, rue du Mont Sainte-Odile
67220 VILLÉ
Tél : 03.88.57.24.22

Du mardi au jeudi : de 12h à 14h, service du midi en pizzas chaudes ou précuites, pâtes, lasagnes, tartes flambées et paninis.

Le vendredi - samedi : ouvert en non-stop de 11h à 18h, pizzas précuites à réchauffer à domicile, à commander au 03.88.57.24.22 tôt dans l'après-midi pour que tous les retraits puissent avoir lieu avant 18h.



Le Pacha

4, rue du Haut Koenigsbourg
67220 VILLÉ
Tél : 06.75.22.12.73

Spécialités turques (kebab, sandwichs chauds) à emporter ou en livraison à domicile après 18h, à partir de 15€, dans toute la vallée.

Ouvert midi (10h-15h) et soir (17h-21h) du lundi au dimanche inclus.



Restaurant Pâtisserie Confiserie PFISTER

9 Place Charles de Gaulle
67220 VILLÉ
Tél : 03.88.57.17.56

Bouchées à la Reine et autres suggestions à emporter.

Commandes au 03.88.57.17.56

Ouverture du mardi au vendredi, de 7h30 à 18h45, le samedi de 7h30 à 18h00 et le dimanche de 7h30 à 17h30. Fermeture le lundi toute la journée.



Restaurant le Val Soleil

17, rue du Mont Sainte-Odile
67220 VILLÉ
Tél : 03.88.57.31.23

Menu du jour du lundi au samedi midi, à emporter (retrait au restaurant de 11h45 à 13h) ou en livraison.

Suggestions le dimanche midi. Commandes au 03.88.57.31.23



Fun Pizza

Rue du Haut Koenigsbourg
67220 VILLÉ
Tél : 03.88.08.28.36

Ouverture du lundi au dimanche, de 11h à 13h15
Burgers et pizzas (chaudes ou précuites à réchauffer à domicile)
Commandes au 03.88.08.28.36



Vaya Con Dios

MICCI Franco
8, rue de la Libération
67220 VILLÉ
Tél : 03.88.57.26.81

Commandes au : 03 88 57 26 81

Vente à emporter uniquement.

Ouvert du mardi au dimanche, de 12 h à 14 h et de 17 h à 18 h.



Soyons solidaires, soutenons nos restaurateurs !

SOLIDARITÉ - COMMERCE LOCAL

OUVERTURE DES COMMERCEs LE DIMANCHE EN JANVIER

Avec l'avancée du couvre-feu à 18h, notre maire aura eu à cœur d'apporter un peu d'aide aux commerçants dont l'activité et le chiffre d'affaires ont été particulièrement impactés par les périodes de confinement, en signant, début janvier, un arrêté municipal visant à autoriser les commerçants à ouvrir le dimanche durant tout le mois de janvier.

Quatre dimanches étaient concernés : les 10, 17, 24 et 31 janvier 2021.

Osons espérer que cette mesure aura permis aux commerçants d'en tirer quelques bénéfices compensatoires.

VIVRE ENSEMBLE

INCIVILITÉS

« Villé est sale ! »

Exclamation que l'on entend de plus en plus souvent et qui heurte violemment les tympans de certains Villois.

Malgré les interventions régulières des employés communaux, force est de constater en effet la recrudescence des incivilités de tous ordres :

- massifs et parterres fleuris souillés et dégradés,
- emballages divers jetés au sol (papiers, canettes, bouteilles en plastique, voire parfois en verre),
- mégots qui finissent dans les caniveaux et polluent durablement la nappe phréatique,
- nouveau déchet qui « fleurit » sur les trottoirs et places du bourg : les masques. Certes, ils sont jetables, mais pas destinés à se retrouver dans la rue.

Est-il donc si difficile d'adopter – **comme on le fait chez soi** – le geste citoyen qui consiste à se diriger vers les poubelles destinées à recevoir ces déchets ?

A cette liste, hélas incomplète, se rajoute encore et toujours le problème des déjections canines : Mesdames et Messieurs les amis des animaux, si Médor, Cannelle ou Rufus pouvaient parler, nul doute qu'ils vous inviteraient à utiliser les sachets et poubelles mis à disposition à cet effet !

Participons individuellement à l'effort collectif pour rendre et redonner à notre cadre de vie l'image accueillante qu'il mérite.

AGENDA / INFORMATIONS

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour obtenir votre CNI ou votre passeport, adressez-vous à votre mairie. La mairie de Villé fait en effet partie des communes équipées d'un dispositif de recueil.

Gagnez du temps, préparez votre demande !

Effectuez votre **pré-demande** en ligne, sur le site **ants.gouv.fr**

Si vous n'avez pas accès à l'outil informatique, il faudra remplir un formulaire papier (CERFA), disponible en mairie.

La **liste des pièces à fournir** varie selon votre situation : consultez la rubrique « papiers-citoyenneté » sur le site **service-public.fr** ou sur **ants.gouv.fr**

Prenez ensuite un **rendez-vous** en mairie.

N'attendez pas le dernier moment, le délai d'obtention varie selon la période et subit une forte augmentation à l'approche de la période estivale.

ÉLECTIONS 2021

Pour voter aux élections régionales et départementales de 2021, vous devez être inscrit sur la liste électorale de la commune avant le 7 mai 2021. L'inscription est possible en mairie.



SMICTOM

Horaires d'été de la déchetterie

Du 1^{er} avril au 31 octobre 2021, la déchetterie de Villé vous accueille :

- Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
9H - 12H et 14H - 18H
- Le samedi : 8H - 12H et 13H - 18H
- La déchetterie est fermée les jours fériés



■ INSCRIPTION EN MAIRIE

Changement de situation

À la faveur de diverses opérations (Noël des Aînés, grands anniversaires, distribution de masques), il est apparu que nombre de Villois ne figuraient pas sur les registres de la commune.

Afin de garantir une mise à jour efficace et régulière de ces registres, nous invitons toute personne non déclarée, ou ayant emménagé, ou s'apprêtant à quitter la commune, à en informer les services de la mairie.

Nous rappelons que cette démarche est gratuite et confidentielle ; elle permet aux services municipaux de contacter chaque résident en cas de nécessité ou lors de manifestations particulières et d'éviter des courriers mal ou non distribués.

Nous comptons sur votre compréhension et vous en remercions par avance.

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Vous allez avoir ou venez d'avoir 16 ans, c'est le moment de vous faire recenser !

« Le recensement citoyen » est une démarche obligatoire qui vous permettra d'obtenir

- votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans
- la possibilité de vous inscrire à des concours, examens (par exemple au baccalauréat)
- la possibilité de vous inscrire au permis de conduire

Vous pouvez effectuer cette démarche auprès de votre mairie ou en ligne sur le site « Mon Service Public » www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870.

Il vous faudra être en possession de votre carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille de vos parents.

Vous-même, un de vos parents ou un tuteur légal peut effectuer cette démarche dès le mois de votre 16ème anniversaire et ceci jusqu'à votre 25ème anniversaire.

Une fois recensé, vous serez convoqué par les autorités militaires pour la journée de défense et de citoyenneté.

L'attestation de recensement sera à conserver précieusement.



MAIRIE DE VILLÉ

21 PLACE DU MARCHÉ

67220 VILLÉ

03 88 57 11 57

mairie-ville@wanadoo.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

LUNDI 13H30 - 17H00

MARDI 13H30 - 17H00

MERCREDI 8H00 - 12H00 / 13H30 - 17H00

JEUDI Fermé

VENDREDI 8H00 - 12H00 / 13H30 - 17H00

Le Maire n'assure pas de permanence mais vous donne la possibilité de le rencontrer sur rendez-vous : 03 88 57 11 57 ou mairie-ville@wanadoo.fr